

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LORRAINE

**LE  
BAILLIAGE  
D'ALLEMAGNE  
de 1600 à 1632**

L'Administration, la Justice, les Finances  
et l'Organisation militaire

par

**Henri HIEGEL**

Professeur au Lycée de Sarreguemines  
Archiviste-Bibliothécaire municipal

1 9 6 1

ÉDITIONS MARCEL PIERRON  
SARREGUEMINES

# LE BAILLIAGE D'ALLEMAGNE

de 1600 à 1632



M. et Mme Henri HIEGEL  
47, rue Clémenceau  
57200 SARRGUEMINES  
Tél.: (8) 7.95.25.92

95  
3  
0.13



CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LORRAINE

Docteur Louis TRIZ  
C.R.L.  
3116 Bd Charles Vaillant  
53 YVIGNY LES BOIS

LE  
BAILLIAGE  
D'ALLEMAGNE  
de 1600 à 1632

L'Administration, la Justice, les Finances  
et l'Organisation militaire

par

Henri HIEGEL

Professeur au Lycée de Sarreguemines  
Archiviste-Bibliothécaire municipal

1 9 6 1

ÉDITIONS MARCEL PIERRON  
SARREGUEMINES



00100101 10010010  
0.0.0.0  
0010 01 00100101 10010010  
00100101 10010010

*Du même auteur*

La ville et la châellenie de Sarreguemines

Nancy, 1934, 543 p., à commander chez l'auteur

La Lorraine, terre française de l'Est

Sarreguemines, 1945, 30 p. - épuisé

## Avant-Propos

Le présent travail retrace, aussi fidèlement que possible, l'histoire du bailliage d'Allemagne ou de la Lorraine de langue allemande au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Examiner d'une part sa situation administrative, judiciaire, financière, militaire et économique et d'autre part sa situation sociale, intellectuelle et religieuse à la veille de la Guerre de Trente Ans, c'est ce que nous voudrions faire. Ces sujets, assez vastes, n'ont pas encore été abordés dans leurs menus détails. Sans doute les aperçus sommaires sur cette période ne manquent pas dans les histoires générales de la Lorraine, principalement dans celles de nos maîtres, MM. Robert Parisot et André Gain, et d'excellentes monographies en traitent certains problèmes, notamment le travail du mécène Emile Huber sur Sarreguemines au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais personne n'a encore réuni et condensé les matériaux, disséminés dans la littérature lotharingienne, alsacienne et sarroise et surtout dans les différents dépôts d'archives. Des notes, prises depuis 1934, furent perdues durant la Deuxième Guerre Mondiale dans une propriété de Kemplich-lès-Kédange, sur la Ligne Maginot, alors que le Génie militaire français sauva notre bibliothèque lorraine à Sarreguemines.

Nous remercions ici ceux qui depuis 1950 ont facilité avec un rare dévouement ce travail : M. Jean Rigault, ancien Archiviste-en-chef de la Moselle, M. R. Decker, Sous-archiviste de la Moselle, et M. R. Barbier, Sous-archiviste principal de Meurthe-et-Moselle. En dehors des archives communales de Sarreguemines, des archives départementales de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, il aurait été naturel de consulter davantage la Bibliothèque Nationale, les Archives Nationales, les Archives du Ministère des Affaires étrangères, les Archives du Ministère de la Guerre et les Archives d'Etat de Coblenze. Si ce travail pouvait, malgré ses défauts, faire connaître davantage l'histoire du bailliage d'Allemagne, nous nous sentirions largement récompensés de tout ce qu'il nous a coûté de recherches et de peines. Les notes, qui ont servi à la rédaction de ce travail, sont déposées aux archives communales de Sarreguemines.

# Journal of the

The following is a list of the names of the members of the Society for the year 1888. The names are arranged in alphabetical order. The names are: [illegible text]

The following is a list of the names of the members of the Society for the year 1889. The names are arranged in alphabetical order. The names are: [illegible text]

Livre premier

L'Administration du bailliage  
d'Allemagne



1872

L'Administration du Collège

d'Alger

## *Chapitre premier*

### LA SITUATION ET L'ÉTENDUE DU BAILLIAGE

#### *I. La situation du bailliage sur la Sarre et dans le Westrich*

Le bailliage d'Allemagne était situé au nord-est du duché de Lorraine, de part et d'autre de la Sarre, et comprenait les possessions ducales de langue allemande, par opposition à celles de langue romane, formant les bailliages de Vôge et de Nancy et ceux, plus petits, de Vaudémont, de Châtel-sur-Moselle et d'Hattonchâtel. L'office de Sierck, le seul qui était situé sur la Moselle, touchait à l'électorat de Trèves, au duché de Luxembourg et au Pays messin. L'office de Siersberg et ceux de Saargau-Merzig, situés de part et d'autre de la Sarre inférieure, étaient voisins de l'électorat de Trèves, et même les derniers appartenaient à moitié à cet électorat. A l'est de la Sarre, l'office de Schaumberg s'étirait en une étroite bande de terre, entre l'électorat de Trèves au nord, le duché de Deux-Ponts à l'est, et le comté de Nassau-Sarrebruck au sud, dans le Hunsrück, en direction des pays de Saint-Wendel et de la Nahe supérieure. Le comté de Boulay, le marquisat de Faulquemont, la seigneurie de Berus, les offices de Vaudrevange et de Hombourg-Haut, la seigneurie de Forbach et l'office de Sarreguemines dominaient les voies de communication de la Nied, la Nied romane et la Nied allemande, de la Rosselle, de la Sarre moyenne, de la Prims et de la Bliese, mais le comté de Nassau, coincé entre les offices de Schaumberg et de la seigneurie de Berus au nord et le comté de Bitche et l'office de Sarreguemines au sud, s'enfonçait fortement dans le Warndt entre les offices et seigneuries de Boulay, Hombourg-Haut, Puttelange et Forbach.

Le comté de Bitche était entouré du comté de Bliescastel, engagé par l'électorat de Trèves au comté de Nassau-Sarrebruck, du duché de Deux-Ponts, du comté de Hanau-Lichtenberg et du comté de La Petite-Pierre. Les offices et seigneuries de Sarralbe, Sarrewerden, Fénétrange, Sarreck et de Sarrebourg, Phalsbourg et Lixheim dominaient les voies de communication de la Sarre supérieure et de l'Alsace, de même que les offices et seigneuries

de Sarralbe, Morhange, Dieuze, Marimont-lès-Albestroff et Marsal, celles de l'Albe et de la Seille. Le comté de Sarrewerden, devenu lorrain seulement en 1629, touchait aux seigneuries impériales de Diemeringen et de La Petite-Pierre, les offices de Lixheim et de Phalsbourg au comté de La Petite-Pierre et à l'évêché temporel de Strasbourg (région de Saverne), l'office de Sarrebourg au comté impérial de Dabo et à l'évêché temporel de Metz (comté de Réchicourt-le-Château), les châtelaneries de Dieuze et de Marsal à l'évêché de Metz (châtelaneries de Fribourg, Lagarde et Vic), et au bailliage lorrain de Nancy, de même que le marquisat de Faulquemont et le comté de Boulay à la châtelanerie épiscopale de Remilly et au Pays messin.

Mais à l'intérieur du bailliage se trouvaient de nombreuses enclaves étrangères : les enclaves du temporel de Metz, comme les châtelaneries d'Albestroff et de Haboudange, les fiefs de Hingsange, Bénestroff, Erstroff, Helfedange, Betting, Hellimer, Barst et Altviller, Laning et les terres du couvent de Saint-Avold autour de Bouchporn et Tétting, les enclaves du Pays messin, comme Rurange, Burtoncourt, Ottonville et Roupeldange, les enclaves du comté de Nassau-Sarrebruck, comme Setting et Dieding et avant 1629 la vouerie de Herbitzheim et le comté de Sarrewerden, les enclaves du duché de Luxembourg, comme la baronnie de Raville, et les enclaves, formées par les seigneuries impériales de Lixing-Rouhling, d'Asswiller et de Frauenberg, le comté de Créhange, les biens de l'ordre teutonique à Rouhling et les trois villages libres de Honzrath, Haustadt et Michelbach, et enfin des enclaves de l'électorat de Trèves, comme Düppenweiler. D'autre part le bailliage comprenait des enclaves, comme le village de Rénange dans le duché de Luxembourg, Nennig, Beuren et Nittel dans l'électorat de Trèves, Hoppstetten et Weiersbach, Mittelbollenbach et sans doute la prévôté de Katernostern et les villages de Rathen et Kostenbach. L'imbrication de ces frontières entraînait de nombreuses querelles<sup>1</sup>.

La partie orientale du bailliage, et les terres étrangères, qui l'enserraient à l'est, furent parfois rattachées à la région géographique, dite *Westrich*, *Westreich* ou le royaume de l'ouest du Saint Empire. Celle-ci comprenait, entre autres, des seigneuries impériales ou des fiefs de Lorraine et de l'évêché de Metz, relevant du Saint Empire romain germanique et rattachés au cercle du Rhin supérieur. En 1552 la *Cosmographie* de Sébastien Munster incluait dans le *Westrich* une grande partie du bailliage d'Allemagne, comme les régions de Sierck, Vaudrevange, Berus, Schaumberg, Forbach, Sarreguemines, Sarralbe, Fénétrange, Morhange, Saint-Quirin, Blâmont et Dieuze, puis le comté de Bitche, le comté de Sarrewerden avec Bouquenom, la seigneurie de Diemeringen, la seigneurie de La Petite-Pierre, appelée la clé du *Westrich* à cause de sa position géographique, le comté de Réchicourt, le comté de Nassau-Sarrebruck, le duché de Deux-Ponts, les régions de Saint-Wendel et de Bliescastel. D'autres documents du même siècle comprennent dans le *Westrich* : Sarrebourg en 1560, Munster, Insming, les couvents de Lixheim et Herbitzheim en 1568, Dabo et Phalsbourg en 1576, et Welferding en 1590<sup>2</sup>.



## II. La composition du bailliage

A la fin du xvr<sup>e</sup> siècle, le duché de Lorraine comprenait principalement les bailliages de Nancy, de Vôge et d'Allemagne. En dressant le rôle de la cotisation d'un million de francs, accordée en décembre 1585 par les États des prélats et gens de noblesse à Nancy, Guillaume Krantz de Geispolsheim, bailli d'Allemagne, et René de Laruelle, auditeur de la Chambre des Comptes, répartirent cet impôt sur la prévôté et sous-prévôté de Sierck, la châtellenie de Siersberg, les recettes de Vaudrevange et de Berus ou Beurain, la seigneurie de Boulay, les villages de l'abbaye de Longeville-lès-Saint-Avold, la seigneurie de Faulquemont, la terre et la seigneurie de Hombourg et Saint-Avold, les seigneuries de Forbach, Puttelage, Sarreguemines, Bitche et Sarralbe, la seigneurie de Morhange et la châtellenie de Dieuze. Les deux commissaires ajoutèrent que la seigneurie de Sarreck, la ville de Sarrebourg et les villages de Niderviller, Nitting, Héming, Imling et Gosselming payaient l'aide générale au bailliage de Nancy, que la seigneurie de Fénétrange avait refusé de le payer et que l'office de Phalsbourg et d'Einartzhausen, acquis en 1584 avec faculté de rachat dans les quatre ans, n'y était pas soumis<sup>3</sup>.

L'historien et géographe lorrain Thierry Alix, sieur de Véroncourt et président de la Chambre des Comptes, indique dans les *Descriptions particulières des duchés de Lorraine*, rédigées en 1594, que le bailliage d'Allemagne comprenait les châtellenies, seigneuries, prévôtés et villes de Sierck, Siersberg, Schaumberg, Merzig-Saargau, Vaudrevange, Berus, Boulay, Faulquemont, Hombourg et Saint-Avold, Forbach, Puttelage, Sarreguemines, Bitche, Sarralbe, Sarreck, Sarrebourg, Phalsbourg, Morhange, Marimont ou Mörsberg, Dieuze et Marsal. Toutefois il remarque que les sujets des terres de Hombourg-Saint-Avold, Bitche, Sarralbe, Phalsbourg, Sarrebourg, Sarreck, Renting, Hesse, Gosselming, Imling et Marsal prétendaient ne pas en faire partie<sup>4</sup>.

En 1610 Christophe de Créhange, bailli d'Allemagne, comprit dans l'état des forces militaires les sujets des offices de Sierck, Siersberg, Schaumberg, Vaudrevange, Berus, Boulay, Faulquemont, Puttelage, Forbach et Sarreguemines ; toutefois cet état ne paraît pas être complet<sup>5</sup>. En vue de dresser un plan de rénovation économique François Rennel, conseiller de la Chambre des Comptes, visita en 1621 les offices de Sierck, Siersberg, Schaumberg, Vaudrevange, Sarreguemines, Dieuze, et la prévôté d'Insming. Le bailliage s'agrandit en 1623 de l'office de Lixheim et en 1629 du comté de Sarrewerden. En 1631 le bailliage comprit, entre autres, les offices de Sarralbe, Sierck, Siersberg, Morhange, Puttelage, Dieuze, Vaudrevange, Berus, Saargau-Merzig, Schaumberg, Sarreguemines, Forbach, Bitche, Boulay, Faulquemont, Longeville, Phalsbourg et Marsal, les deux derniers étant considérés à tort comme des exclaves<sup>6</sup>, jouissant de certains privilèges.

En dehors des terres, citées par Thierry Alix, comme ne voulant pas être intégrées au bailliage, il faut mentionner la châtellenie et la ville de Sarreguemines. En juin 1588 l'officier du seigneur-engagiste de Sarreguemines menaça de prison le sergent du bailliage, quand celui-ci voulut faire un exploit dans la ville.



Dans une requête concernant les amendes de champs et de bois, les Sarregueminois protestèrent en mars 1609 de leur dévouement à Son Altesse en tant que fidèles sujets du duché, mais se dirent exemptés de la juridiction du bailliage. En mai 1614 le bailli présenta une argumentation serrée contre cette exemption : appel des potiers de Sarreguemines au bailliage en 1580, présence d'un député de la ville à la rénovation du bailliage en septembre 1581, contribution en argent à cette réinstallation sur ordre du bailli Guillaume Krantz de Geispolsheim, de l'abbé de Freistroff, du sieur de Varsberg et du prévôt de Sarreguemines, entrée des baillis à Sarreguemines, contribution de la châtelainie sur ordre des Assises à la traduction et l'impression des coutumes générales, procès de Grosblierderstroff contre Zinzing en 1584 et du prévôt Jean Knoepfler contre les religieux de Sarreguemines en 1587 devant le bailliage. Néanmoins le châtelain de Sarreguemines se rendit en décembre 1614 à Nancy pour défendre la juridiction particulière de son office et en février 1616 le duc Henri II confirma cette autonomie administrative et juridique, en reconnaissant que l'appel pouvait se faire au capitaine, puis au Conseil d'État. En avril 1616 les sujets acceptèrent le tabellionage ducal, à condition de n'être d'aucun bailliage, et en 1617 ils s'opposèrent à l'unification des poids et mesures et à l'application des taxes de tabellionage, sous prétexte que leur office était une seigneurie à part. Au conseiller Rennel, chargé d'enquêter sur cette question, le bailli fit savoir en 1621 qu'il publiait à Sarreguemines les mandats du bailliage, qu'il y tenait des monstres et que l'office avait contribué à l'achat de la maison du bailliage à Vaudrevange<sup>7</sup>. De même en 1594 le receveur Jean Bosch informa le lieutenant-général du bailliage que le comté de Bitche n'en faisait pas partie.

### III. L'office de Sierck

Cet office comprenait d'abord comme domaine de Sierck la ville de Sierck et les villages et hameaux de la prévôté, comme Kirschnaumen, Obernaumen, Kaltweiler, Montenach, Haute-Sierck (Udensierck, Audensierck), Evendorf, Waldweistroff (Wistorff), Bizing (Bisingen, Bursingen), Rémeling (Rumelingen), Flatten, Rettel, Colmen, Grindorf (Grondorf), Halstroff, Niedaltdorf, Monneren, (Mondler, Munderen), Biringen, Oberesch, Kerling-lès-Sierck, Fréching (Frichingen), Weckring (Werbering), Lémestroff, Kirsch-lès-Sierck et Rémeldorf. La sous-prévôté de Sierck se composait de Weiten, Effft, Hellendorf, Merschweiller, Apach (avec Bellmacher), Bruch *alias* Marienfloss (Mergenfloss), Rustroff (avec Rudling, Königsberg, Busenacker et Bestroff), Malling (Melling), Oudrenne (Udern, avec Breistroff), Launstroff (Lonstroff), Grossehemmersdorf (Hymestroff), Tunting (Tuntingen), Bizing (Busingen), Scheuerwald, Laumesfeld (Lumesfeld), Hargarten-lès-Laumelsfeld, Métrich, Basse-Contz, Waldweistroff, Halstroff, Zeurange (Zuringen), Biringen, Oberesch, Kerlingen, Flastroff, Fürweiler, Mechern, Fremersdorf (Frimestroff), Leuken (Oberleuken) et Orscholz, Wochern, Rémeldorf et Diersdorf, Hanfgarten, Eimersdorf. La prévôté rurale de Sierck, dite *Landscholtesserie* ou

grande prévôté, comprenait : Gomelange (Gelmingen), Gongelfong, Bockange (Buchingen), Hestroff (Herstroff), Kédange, Klang (Klingen), Kemplich (Kempuchel), Hobling, Dalstein, Chémery (Schomberg, Schoenberg, Chémery-la-Vieille, Altschemerich), Chémery-la-Neuve, Ingling (Englingen), Férange, Anzeling, Monneren, Bibiche (Biversheim, Bibersheim, Biberschen), Lémestroff (*beim Hackenberg*), Laumesfeld (Lumersfeld), Calembourg *alias* Neulaumesfeld ou Borg, Evendorf, Lacroix, Rodlach et Neudorf.

A l'office de Sierck étaient aussi rattachées la cour de Condé, comprenant Condé *alias* Conchen (Confluent), Northen, Mégange (Mehingen ou Mengen), Guinkirchen, Guirlange (Gerlingen ou Gierlingen), Bockange, Drogny (Drachnach), Piblange (Bublingen), la cour de Perl, comprenant Oberperl, Niederperl et Schndorf (Sindorf), et d'autres localités, comme Filstroff, Gerlfangen (Gerolfinen), Diding-lès-Freistroff, Epange (Eppingen), Schwarzmertter, Fliessborn, Hasenholtz, Goderscheuren, Charleville, Scheuern-lès-Charleville, Neudlange (Nodlingen), Aboncourt, Altroff, Bingen près de Volmerange, Freistroff, Belle-Fontaine-lès-Vigy, Nidange (Petite-Villers), Saint-Bernard, Saint-Hubert, Saint-François et Sainte-Marguerite. Près de 116 localités étaient domaniales. Outre les deux abbayes cisterciennes de Freistroff et de Villers-Bettlach, l'office de Sierck se composait de 33 fiefs, tels que Freistroff, Haute-Contz, Anzeling (Anseldingen), Budange (Budingén), Nennig, Tünsdorf, Edling (Edelnigen), Burgesch (château et village), Berg-lès-Nennig (château et village), Beuren-lès-Zins, Heckling, Schwerdorf, Guiching (Gursingen), Kitzing (Kutzingen)-lès-Merschweiller, Menskirch, Ritzing (Rutzingen), Metzereische, Ebersviller et Labruck, Colmen, Hombourg-sur-Canner (Hombourg *auf der Kandel*, château élevé, situé dans une vallée), Waldvisse, Bettelainville (Bettsdorf), Diding, Kirf, Bethingen-lès-Orscholz, Eimersdorf, Ising (Ingsingen)-lès-Ebersviller, Rudling (Rodingen)-lès-Sierck, Wies-lès-Nennig, Zeurange, les châteaux de Meinsberg et de Monclair (le dernier, moitié de Lorraine, moitié de Trèves). Au total l'office de Sierck comprenait près de 144 importantes agglomérations<sup>8</sup>. C'était le plus grand office du bailliage.

#### IV. L'office de Siersberg

##### *Le condominium du Saargau-Merzig*

##### *L'office de Vaudrevange*

Située de part et d'autre de la Sarre et de la Nied, la châtellenie de Siersberg se composait de 16 localités : du château et du bourg de Siersberg et des villages domaniaux de Rammelfangen, Siersdorf, Itzbach, Büren (Beuren), Hargarten-lès-Beckingen, Reimsbach (en partie), Erbringen, Kerprich-Hemmersdorf, dit vulgairement Kirburg-Himerstorff, Merchingen, Dreisbach, Nohn (Nonne), Besseringen et Sankt Gangolf, ainsi que les villages de Koelchen (Koellig), Rehlingen et Nittel-sur-Moselle. Huit autres localités de l'office appartenaient à des ordres religieux, comme Mettlach et Keuchingen ou Kuchingen, compris après 1600 dans l'office de Merzig, Beckingen et Pachten, Hargarten-lès-Beckingen,

Reimsbach (en partie), Bietzen (Butzen) et Roden, et huit formaient des fiefs, comme Dillingen (Dullingen, Dullanges), Büren (Beuren), Kerprich-Hemmersdorf, Gisingen (Gessingen, Gensingen), Rehlingen-Saar, Saarfels (Fuckingen), Erbringen, et Nittel, en partie<sup>9</sup>. En somme l'office de Siersberg comprenait près de 27 localités.

La souveraineté du Saargau appartenait par moitié à S. A. et à l'archevêque de Trèves, la haute justice à S. A. et au sieur de Monclair et la seigneurie foncière à l'archevêque. Cet office, situé sur la rive gauche de la Sarre, comprenait 15 localités : Hilbringen, Fitten (Feuchten), Ballern (Baldringen), Ripplingen (Ruplingen), Rech, Silvingen, Schwemlingen, Büschdorf (Bisserstroff), Büdingen, Weiler, Wellingen, Bethingen (Bettingen), Wehingen, Stat-lès-Besseringen et Mondorf (en partie). La souveraineté de l'office de Merzig appartenait de même par moitié au duché de Lorraine et à l'électorat de Trèves, la haute justice en était commune. L'office de Merzig, qui se composait des six localités de Merzig, Bietzen (Butzen), Menningen (Memmingen), Harlingen, Merchingen, compris après 1600 dans l'office de Siersberg, et Bachem, se trouvait sur la rive droite de la Sarre<sup>10</sup>. Enfin la recette de Vaudrevenge se composait de la ville domaniale de Vaudrevenge (Valderfangen), des quatre terres ecclésiastiques de Lautern *alias* Fraulautern (Frauenlautern), Lisdorf, Ensdorf, Hülzweiler, et des cinq fiefs de Saarwellingen, Griesborn, Roden, Felsberg et du val de Nalbach (Nalbach, Bettstadt, Bildorf, Kerperich ou Körprich, Diefeln ou Diefflen), au total de 14 localités<sup>11</sup>.

#### V. La châtellenie de Schaumberg

L'office de Schaumberg (Schöneberg, Schaumburg, Schawembourg, Schomburg) formait à l'est de la Sarre une bande de terre de 5 sur 10 km entre l'électorat de Trèves et le comté de Nassau-Sarrebruck. Le domaine comprenait 35 localités : Schaumberg (le château), Tholey, Kastel-lès-Otzenhausen, Kostenbach, Rathen (Zurachten), Limbach, Lindscheidt, Theley, Steinbach (Niedersteinbach et Obersteinbach), Doersdorf (Dersstroff), Schellenbach, Henselhofen (Heintzelhofen), Aschbach, Alsweiler, Winterbach, Marpingen, Niederhofen, Bliesen (localité sur la Bliese, petite rivière), Imweiler ou Innweiler (Ennweiler), Linden (Zurlinden), Osenbach (Ostembach), Gronig, Güdesweiler, Buweiler (Bubweiler), Niedersaubach, Goldbach, Bettingen (Primsbettingen), Aussen, Wiesbach, Bleiderding (Bechteldingen), Kaisen (Kassheim), Thalexweiler, Sotzweiler (Sultzweiler), Scheuern, Neipel, Gresaubach (Grossaubach, Griffhambach). Les terres ecclésiastiques se composaient de Tholey, Theley (Thelen, Thulley), Mondorf *alias* Mamendorf, Harlingen, Hunweiler-lès-Gronig (Honweiler), Imweiler, Gronig, Eisweiler (?), Einweiler), Schellenbach, Thalexweiler, Sotzweiler, Osenbach, Wetschhausen (Wachhausen *alias* Schweichhausen, près de Tholey), Güdesweiler, Linden, Niederhofen, Winterbach, Bliesen, Alsweiler, Marpingen, Kostenbach, Rathen et Kastel, soit de 23 localités. Les fiefs, au nombre de 19, furent : Wehingen, Bettingen, Aussen, Limbach, Lindscheidt, Marpingen, Buweiler,



Henselhofen, Aschbach, Thalexweiler, Niedersteinbach, Obersteinbach, Schellenbach, Doersdorf, Alweiler, Niederhofen, Winterbach (Wulembach), Güdesweiler et Namborn.

En outre, les comtes d'Eberstein et d'Oberstein tenaient en fief 22 localités de la prévôté d'Oberkirchen et de l'office de Schaumberg : le château de Schaumberg, dit Cunort, Oberkirchen (Catherinostern ou Ketternostern, par opposition à Marien- et Margretenostern, aujourd'hui Niederkirchen), Haupersweiler (Huprechtsweiler) Seitzweiler, Bliesbach (une cense à Oberkirchen), Krugelborn (Krulborn), Herichsweiler (Herchweiler), Eppelborn (Huppelborn), Theley, Eiweiler, Rappweiler, Freisen, Hoppstetten (Hoffstetten, avec Werdenstein), Liesstertal (Bliesertal ou les biens de la maison de Linden, ?), Güdesweiler, Hahnweiler, Furschweiler-lès-Namborn (Frudesweiler, ?), Reitscheid (Randschidt), Wadrill, Neunkirchen, Selbach (Scilbach), Mittelbollenbach (Mittelwrillembach). Un recensement de 1585 rapporte que Rappweiler est une moitresse ruinée, non habitée, de même que Hahnweiler (Hennweiler) et les deux villages ruinés de Rachitt (Reitscheid). Une liste de 1586, qui complète celle d'Alix, parfois incompréhensible, y ajoute : Kutzhof-lès-Wiesbach, Uchtelfangen, Heimbach, Gonnweiler (Gundersweiler), Leitzweiler (Lautzweiler) et Niederlöstern. La levée de l'aide de 1600 à 1606 mentionne Weiersbach-lès-Hoppstetten, Ellmeren-lès-Bliesen, et une liste de sauvegarde de 1606 Hüttersdorf, Buprich, Wahlen, Primsweiler, Eiweiler-lès-Wiesbach et Eppelborn. En 1614 un dénombrement rattache à Schaumberg Lebach, Niedersaubach, Rümmlerbach, Landsweiler, Labach et la cense de Hahn, acquise du baron de Braubach. Un engagement de 1619 attribuée à la même seigneurie Haustatt, Knorscheid, Michelbach, Eiweiler-lès-Wiesbach, Rümmlerbach, Hüttersdorf, Wahlen, Primsweiler, Eppelborn, la cense d'Imbsach avec le moulin et Lebach (la part de Braubach). Au total l'office de Schaumberg se composait de près de 76 agglomérations, parmi lesquelles les hameaux forestiers semblent prédominer <sup>12</sup>.

## VI. Les terres de Berus et de Boulay

La terre et la seigneurie de Berus (Belrain, Beaurain, Schoenwald, belle forêt), engagée au comte de Hohensaxen et à la dame de Hattstein, comprenait les 29 localités domaniales de Berus (la villette de Berris), Rémering-lès-Bouzonville (*auf dem Gau*), Tromborn (Dreyborn, Drimborn), Berviller, Holling, Bettange, Edling, Ihn (Inna, Inne, Oignon), Leyding, Schreckling, Niedwelling (Weillingen), Heining (Huningen, Hoeningen), Guerstling, Forweiler, Bisten-Saar, Bedersdorf, Ittersdorf (Widerstorff, *auf dem Gau*), Villing, Gaweistroff (Wistroff, Gauweistroff), Oberdorf, Château-Rouge (Rodendorf, Rudendorf), Wælfing-lès-Bouzonville (Wulfingen), Kerlingen-lès-Vaudrevange, Odenhofen, Aidling (Eidlingen), Merten (Moerten *im Gries* ou pays du sable), Bibling (Bublingen), Brettmach, Téterchen (Tetrichen). En relevaient également comme terres d'église sept localités : Bouzonville (Busendorf), Vaudreching (Walrichen), Schreckling, Alzing, Leyding, Merten et



Bibling, et comme fiefs : Creutzwald et Felsberg. Au total cet office comprenait 35 agglomérations<sup>13</sup>.

De l'office et la châtelainie de Boulay relevaient près de 27 localités domaniales : Boulay (Bolchen, boulaie, lieu planté de bouleaux), Mégange (Mehingen *alias* Mengen avec Guinkirchen), Flagarten, Helstroff, Neunkirchen-lès-Bouzonville, Grosshemmersdorf (Hymestroff), Filstroff, (Felstroff), Rierange (Rikringen), Thédling, Rosbruck, Volmerange, Brecklange (Breichlingen), Hergarten-aux-Mines, Coume (Khum, Chonne), Macker *alias* Maizières, Roupeldange *alias* Rupplingen (un tiers), Ottonville *alias* Ottendorf (en partie), Holling, Diefferten, le ban d'Otzweiler, Bletting, Betting-lès-Zimming, Guerting, Guirlange, Ising, Férange et Beckerholz ou Sellierhausen. De plus l'office comprenait les deux terres d'église de Varize *alias* Weibelskirchen et de Téterchen et quatorze terres de l'abbaye de Longeville-lès-Saint-Avold, comme Longeville (Langfeld, Lungenfeld *alias* Saint-Martin-la-Glandière), avec Kleintal (Kleindalheim), Düren-lès-Ittersdorf, Fouligny (Villing, Wellingen), Zimming, Bambiderstroff (Biederstroff), Elvange (Ellwingen), Mainvillers (Manweiler), Zondrange (Zonderingen), Marange (Meringen), Varsberg, Laudrefang (Lauderfingen), Many (Niederheim), Dourd'hal (Durchdahle, village échangé par S. A. contre Coutures-lès-Château-Salins).

Enfin cet office comprenait 21 fiefs, dépendant de la Lorraine : Varize *alias* Weibelskirchen (château et village), Les Étangs *alias* Tenchen, Pontigny (Pont-sur-Nied *alias* Niedbrucken), Eblange (Oblingen), Tritteling (Draulingen), Holling, Rémelfang-lès-Holling (Rumelfingen), Buchingen-lès-Eblange, Halling, Penning (Pfeningen, deux maisons ruinées), Valmunster, Dalem (Dalheim), Loutremange (Lanthrum, Landersheim), Velving (Wulfingen, Weiblingen), Volmerange (Wolmeringen), Velling *alias* Wellingen, Brouck (Brücken), et la terre de Varsberg avec Guerting, Ham et Falck<sup>14</sup>. Au total l'office de Boulay comprenait près de 59 localités.

### VII. La seigneurie de Faulquemont La châtelainie de Hombourg-Haut et la seigneurie de Puttelange

La terre de Faulquemont comprenait dix localités : Faulquemont *alias* Falkenberg, Vahl-lès-Faulquemont (Wahlen), Adlange (Edlingen), Eincheville (Ensviller, Answiller), Tritteling (Trittlingen), Redlach, Guenviller (Gengweiler), Merlebach, Chémery et Morlange<sup>15</sup>.

La châtelainie de Hombourg-Haut se composait de près de 29 localités domaniales : Hombourg (Hombourg-Haut, Hombourg-l'Évêque, château, ville et collégiale), Saint-Avold (Saint-Nabor, ville et couvent), Hombourg-village (Hombourg-Bas), Machern, Ebersviller (Petit-Ebersviller), Guenviller (Gunweiler), Cocheren, Morsbach, Emmersweiler, Thédling, Folkling, Vahl-Ebersing, Lixing-lès-Saint-Avold, Farébersviller, Freyhouse, Seinghouse, Maxstadt, Hoste, Tétling et Métring, Pôntpierre (Steinbiderstroff), Haute-Vigneulles (Oberfillen), L'Hôpital (Zumspital, Spittel), Dourd'hal

(Durchdalheim), Lachambre (Kammern), Altviller, Guinglange (Genglingen), et Henriville. En outre en faisaient partie comme domaines religieux 17 localités : Alling, Guessling (Geisslingen), Hémering, Tétting, Boustroff, Bisten-en-Lorraine (Bisten im Loch), Boucheporn (Bouschborn), Obervisse (Oberwiesen), Niedervisse, Béning, Hellering (Halling), Valette, Porcellette, Lelling, Folschviller, Hinckange (Heinschingen), Biding (Buding), et six fiefs, comme Valmont (Valmen), Folschviller, Haute-Vigneulles (Oberfüllen), Laning (Landingen), Frémestroff et Betting-lès-Saint-Avold<sup>16</sup>. Au total la châtellenie de Hombourg comprenait plus de 43 localités.

La seigneurie de Puttelage ou *Hessenpüttlingen* comprenait 27 localités : Puttelage (la ville), Honnert (Hunrat), Dieffenbach-lès-Puttelage, Himrod (village disparu), Johannesviller (nouveau village entre Diebling et Loupershouse, Richeling (Reichlingen), Ballering, Bettring, Holving (Holbringen), Hising (Hinzingen), Hirbach, Diederfing (Dieterfingen), Metzging (Metzingen), Nousseviller (Nussweiler), Guéhenhouse, Loupershouse et Heckenransbach, Grundviller, Rémering et Obersheim, Elviller, Farschviller, Cappel, Handling, Diebling, Ernestviller, Morsbronn et Castviller. Pour distinguer cette seigneurie de celle de Püttlingen-Saar, possédée par les Créhange, d'où l'appellation de *Crichingen-Püttlingen*, on appela la seigneurie lorraine *Hessen-Püttlingen* d'après l'écuyer Henri Hessen de Sponte, peut-être Ponten près de Besseringen, sans doute un membre de la famille des Hessen d'Hilbringen et qui y possédait des biens fieffés et roturiers en 1498<sup>17</sup>.

#### VIII. La seigneurie de Forbach

##### *L'office de Sarreguemines et le comté de Bitche*

La seigneurie de Forbach comprenait 16 localités : Forbach (ville), Petite-Rosselle (Klein-Rosseln), Oeting, Spicheren (Speicher), Ruchling-lès-Spicheren (Rochlingen, village disparu), Alsting, Hessling, Zinzing, Etzling, Dittlingen (Dutlingen, village disparu), Kerbach (Kirbach), Cadenbronn (Kadenbronn, Codenbronn, fontaine des pestiférés), Gaubiving (Bubingen), Behren. Tenteling<sup>18</sup>, et le nouveau village de Freyming.

La châtellenie de Sarreguemines comprenait d'abord huit localités domaniales : Sarreguemines (Guemunde, confluent de la Sarre et de la Bliese), Grosbliederstroff, Kleinblittersdorf, Auersmacher, Neunkirch, Felpersviller, Blièsébersing et Fechingen, ensuite six possessions religieuses : Blièsébersing, Graefinthal, Tenteling, Blièsransbach (avant 1600), Diebling, Blièsneuviller (Goerschviller), et 11 fiefs : Sarreinsming, Wittring, Neufgrange (Neuscheuern), Rémelfing (Rumelfing), Tenteling (avec Bousbach), Roubling (Rollingen), Fechingen, Cappel, Farschviller et Elviller, au total 21 localités<sup>19</sup>.

Le comté de Bitche comprenait le château de Bitche (Bitche, Butsch, une hauteur au milieu d'une plaine), la villette de Kaltenhausen, située au pied du château, les villages domaniaux de Rohr *alias* Roseau avec le Faubourg (Vorgeburg), Schorbach, Lengelsheim, Hanviller-lès-Bitche et Reyersviller (Reinhardswweiler), Bous-

seviller et Breidenbach (Breitenbach), Walschbronn avec le château ruiné et le bain de bitume *alias* cire de montagne, dite *Bergwachs*, Haspelschiedt, Waldhouse, Liederschiedt, Roppeviller, Utweiler, Rimling (Rumelingen), Weiskirch, Volmunster, Urbach, Epping, Bettviller (Bedviller, Badviller), Høelling (Helling), Guising (Gisingen), Petit-Réderching (Réderching avec une chapelle), Hottviller, Erching, Holbach, Alberting-lès-Enchenberg, Ormesviller (Ormeschweiler), Loutzviller (Lautzviller, Loweiler), Walsheim, le château ruiné de Rimling, dit Lorraine (prévôté de Rimling), Altheim (mairie), Bining (Beningen), Siersthal (Siegerstal), Neunkirchen-lès-Bitche, Lemberg (Lohemberg-lès-Bitche), Lambach (Limbach), Enchenberg (Echenberg), Rohrbach, Grosréderching (Riderching, Ruderching, avec une église), Kallhouse (Kallenhausen), Achen, Etting, Rahling (Rolling, avec un château ruiné), Schmalenthal-lès-Baerenthal, Mouterhouse (Moterhausen, avec une maison de plaisirs, bâtie au milieu d'un étang à truites, et qui tombait en ruine, et une belle chapelle), Hochweyersberg-lès-Baerenthal (maison de chasse et de plaisirs durant le rut sur une haute montagne, à demi-ruinée), les villages d'Obergailbach et Niedergailbach, les gagnages de Gentersberg, Waldeck et Eguelshardt et théoriquement la mairie de Hilsprich (Hilsprich ou Hilsberg, Zell, Petit-Tenquin ou Tentschen-la-Petite, Conthil).

Outre le couvent cistercien de Sturzelbronn, le comté se composait jusqu'en 1607 de la moitié de la seigneurie de Lemberg-lès-Pirmasens (l'autre moitié appartenant aux comtes de Hanau), dont dépendaient les villages de Vinningen (Eyningen), Riedelberg, Winzeln, Obersteinbach, Greppen (Kröppen), Trulben, Eppenbrunn, Hilst, Schweix, Gersbach, Erlenbrunn, Simten (Obersimten et Niedersimten), Pirmasens (Pfumersens), Thalfröschen (Fröschen), Eich, Burgalben, Donsitters, Münchweiler (Mundweiler), et les gagnages de Dietersbach (Dielenbacherhof), Ranschborn (Ranschbronnerhof), Stanwenstein (Staustein), Imsbach, Erlenbrunn. D'autres localités étaient données en fief : Weidesheim (château et village), Falkenstein-lès-Baerenthal, Althorn, Eschviller, Schweyen, Woelfling et Wiesviller, ancien fief des comtes de Nassau, Montbronn, fief du Palatinat, sis en la seigneurie de Bitche, Wising (1621), Gentersberg (1620), Loutzviller, Nousseviller-lès-Bitche, Weiskirch, Rolbing, Bining et Conthil. Au total le comté de Bitche comprenait près de 68 localités : 52 villages domaniaux, un village d'église, et 15 localités, données en fief par la Lorraine <sup>20</sup>.

### IX. La terre de Sarralbe

*Le comté de Sarrewerden et la vouerie de Herbitzheim*

*Les terres de Phalsbourg, Lixheim, Sarreck,*

*Fénétrange et Sarrebourg*

L'office de Sarralbe comprenait le château de Sarralbe, la ville de Sarralbe (Aube), le faubourg de Sarralbe, les villages de Nideck (Neudeck, village disparu), Saltzbronn (avec la saline), Rech (Zumrech) et Eich (Aichen), Grundviller (Grentviller) et



Rémering (en partie après 1621), Willerwald (nouveau village), Hambach et Roth, au total seulement dix agglomérations.

Le comté de Sarrewerden, dont le duc de Lorraine détenait en 1629 les droits régaliens, la haute, moyenne et basse justice, comprenait le château et la ville de Sarrewerden (île au milieu de la Sarre), la ville de Bouquenom (Bockenheim, Bocqnom), les villages domaniaux d'Altwiller, Baerendorf, Berg, Bissert, Bütten, Burbach, Dombfessel (Dungfessel), Drulingen, Eschviller, Eyviller, Goerlingen, Harskirchen (bourgade fortifiée) et Willer, Hinsingen, Hirschland, Insviller, Kirberg, Lohr près de La Petite-Pierre, Lorenzen, Mackviller, Metting, Ottviller, Bistroff (Pistroff), Postroff, Rouviller (Rauwiller), Rexingen, Rimstroff, Schopperten, Sieviller, Silzheim (Sulzen, saline), Thal, Voellerdingen (Fellerdingen), Weyer, Wolfskirchen, Zollingen, Niederstinzeln, Ischen-lès-Hirschland, Rode-lès-Insviller, la cour de Vibersviller, les deux fiefs de Diedendorf et de Voellerdingen (cense de Luttenbach) et la vouerie ou *Erbkastenvogtei* de Herbitzheim avec Saint-Michel, Oermingen, Keskastel (Castel), Bliesgersheim, Grundviller et Rémering (les deux derniers cédés à la Lorraine dès 1621), au total 49 localités, dont deux fiefs <sup>21</sup>.

La seigneurie de Phalsbourg se composait du château, de la ville et du passage de Phalsbourg, des villages de Einartzhäusen, Lutzelbourg (château ruiné), Hultehouse (Hultenhausen), Hazelbourg, Mittelbronn, Vilsberg, Brouviller, Bourscheid, Bichelberg, Henridorf, Guntzviller, au total de 12 localités, ainsi que de la sauvegarde des abbayes de Saint-Sauveur et de Haute-Seille, du prieuré de Saint-Quirin et Lafrimbolle <sup>22</sup>.

En 1630 la principauté de Lixheim comprenait : Lixheim, Vieux-Lixheim, Fleisheim, Bickenholz, Helling, Saint-Louis, Hambach et Roth, Metting, Hérange, Brouviller, Veckersviller, Dannelbourg, Lutzelbourg (petit bourg), Schallbach, Arzviller (Archeville), Garrebourg, Dolving, au total 18 localités, ainsi que les droits de Grauftal à Veckersviller, Hangwiller, Bust, Morhange, Lidrezing, Montbronn, Eyviller, Drulingen et Hattmatt <sup>23</sup>.

La seigneurie de Fénétrange, donnée en fief par l'Empire et les ducs de Lorraine, se composait de 21 localités : Bust, Fénétrange, Munster, Lohr-lès-Munster, Schallbach, Baerendorf, Haut-Clocher, Diane-Cappel, Hilbesheim, Romelfing, Berthelming, Bettborn, Langatte (Langd), Loudrefing, Mittersheim, Vibersviller, Wolfskirchen, Guéroldeck, Metting, Postroff, Niederstinzeln. La terre de Sarreck, donnée également en fief, comprenait le château de Sarreck, et les neuf villages de Sarraltroff (Altroff), Hommarling, Kerprich-aux-Bois (Kiperg), Dolving (Delfingen), Buhl, Gosselming, Oberstinzeln, Réding (Nedingen) et Eich <sup>24</sup>. Enfin la prévôté de Sarrebourg était formée de la ville de Sarrebourg (avec l'église collégiale de Saint-Etienne, le couvent de Saint-François et la commanderie de l'ordre teutonique), des trois terres d'église de Rinting (couvent des sœurs), de Hesse (prieuré cistercien, relevant de l'abbaye de Haute-Seille) et de Gosselming (en partie au commandeur de Saint-Jean-de-Bassel) et des sept fiefs d'Imling (château et village), Nitting et Hermelange, Niderviller, Bettling-lès-Bühl (Putlingen), Brouderdorf, Biberkirch et Héming (Hermingen), au total de 11 localités <sup>25</sup>.



X. La seigneurie de Morhange  
Les châtellenies de Dieuze et de Marimont  
L'office de Marsal

La seigneurie de Morhange, donnée en fief et relevant du bailliage d'Allemagne depuis 1585, se composait de Morhange *alias* Morchingen, Racrange (Reckrange), Achain (Eschen), Pévange (Pebingen), Riche (Reich), Lidrequin (Linderschen), Lidrezing (Liedersingen), Sotzeling, Zarbeling (Serbelingen), Rodalbe, Destry (Destrich), Landroff (Lendorf), Viller (Weiler), Harprich (Harteberg et Herbrich), Suisse, Marthille, Dalhain, Eincheville (Enchenweiler), Baronville, Bermering, au total de 20 localités<sup>26</sup>.

La châtellenie de Dieuze comprenait 20 localités domaniales : Dieuze (Duss), Haute-Lindre, une prévôté en 1628, Zommange (Semange *alias* Simmingen), Basse-Lindre, Angviller, Assenoncourt *alias* Esserstroff, Tarquimpol *alias* Teckempul, Alteville-lès-Tarquimpol, Kerprich-lès-Dieuze (Kirberg), Mulcey (Mellecey *alias* Miltzingen), Guébestroff (Gebersdorf), Blanche-Église, Bisping (Bispenge), Loudrefing (Luderfingen), Cutting, Bassing (Bessingen), Bathelémont-lès-Saint-Médard (Battendorf ou Battenberg), Gélucourt (Gisselfingen), Insming (Amange et Ensmingen), Rénage et Vallerange (Walleringen), deux terres d'église : Insming et Gélucourt, et 15 fiefs : Châteauvoué (Durcastel), Guermange, Vuisse (Wiss), Sotzeling, Saint-Jean-Rohrbach, Viller, Guéblange-lès-Dieuze (Gublingen), Vintrange (Wittringen), Arlange (Alerange), Tripoli-lès-Tarquimpol, Vahl-lès-Dieuze (Walen), Torcheville (Dorsweiler), Gélucourt, Hampont (Hudingén) et Bidestroff (Budestroff), au total 31 localités<sup>27</sup>.

La châtellenie de Marimont, réunie à celle de Dieuze, se composait de 18 localités domaniales : Marimont-lès-Albestroff (Morsperg), Cutting, Loudrefing, Domnon (Dompon, Donnheim), Bassing (Bessingen), Guinzeling (Ginslingen), Vittersbourg, Insming, Nelling, Rohrbach *alias* Heltrohrbach (Rohrbach-la-Petite), Gréning (Greiningen), Hellimer (Heiligemer, heiliger Martin, Saint-Martin), Dieffembach-lès-Hellimer, Petit-Tenquin (Tentschen), Wirming (Wirmange), Hilsprich et Conthil, Honskirch (Hunskirchen), de quatre terres d'église : Vergaville (Widerstroff), Altrippe, Guénestroff et Zell, et de 11 fiefs : Loudrefing, Cutting et Rohrbach-lès-Dieuze, Lostroff, Léning (Leyningen), Altroff-lès-Léning ou Francaltroff, Montdidier, Hellimer et Dieffembach, Rode-lès-Morhange, Racrange et Nébing<sup>28</sup>, au total de 29 localités.

La châtellenie de Marsal, acquise en 1593 de l'évêché de Metz, comprenait Marsal (ville avec la collégiale de Saint-Étienne), Juvelize *alias* Geistkirchen, Haraucourt-sur-Seille, Saint-Médard, Donnelay et Bru-lès-Donnelay, au total six localités<sup>29</sup>. Par contre la prévôté d'Amance, qui comprit, entre autres, comme domaines : Château-Salins (ville, saline, couvent des sœurs de Saint-François de Chastelsalins), Salomes (saline, bourg et prieuré) et Amélécourt, comme terres ecclésiastiques : Salomes, Vannecourt et Puttigny, et comme fiefs : Thicourt et Chicourt, et enfin le ban de Saint-Pierre (dont Stoncourt, Villers, Xousse *alias* Sultzen et Brulange), faisait partie du bailliage de Nancy<sup>30</sup>.

## XI. Les agrandissements du bailliage

Les ducs de Lorraine ont acquis de 1560 à 1632 différents territoires étrangers, sis soit dans le bailliage d'Allemagne, soit à proximité. Charles III acheta le 25 février 1562 (25 février 1561 v. st.) à François Beaucaire, évêque de Metz, les offices de Sarralbe et de Sarrebourg et le comté de Blâmont en toute souveraineté, mais renonça à ses droits sur l'office de Hombourg et Saint-Avold, patrimoine de l'évêché temporel. Le même jour le cardinal Charles I<sup>er</sup> de Lorraine, administrateur du temporel de Metz, donna son consentement à cette transaction et la confirma le 26 décembre 1562. Le 25 mars 1562 (*more metensi*) le Chapitre de Metz en fit autant, tout en se réservant ses droits à Sarrebourg et Hoff (Hove). L'empereur Rodolphe II confirma cette vente le 9 septembre 1609. En octobre 1563 Bernard de Lutzelbourg, bailli d'Allemagne et capitaine de Sarrebourg, et Bertrand Lehongre, procureur général de Lorraine, prirent possession de Sarralbe et de Sarrebourg<sup>31</sup>.

En 1572 le duc réunit au duché le comté de Bitche, donné en fief aux comtes de Deux-Ponts depuis 1297, mais ne put s'arranger à ce sujet qu'en 1606 avec le comte de Hanau-Lichtenberg, héritier des droits des comtes de Deux-Ponts, en abandonnant l'office de Lemberg-lès-Pirmasens. En octobre 1571 il acquit par inféodation et amodiation, *als Erblehn und Afterlehn vom Reich*, de l'évêché de Metz les salines de Marsal, Moyenvic et Vic pour 30 000 écus<sup>32</sup> et en 1581 la châellenie de Hombourg et Saint-Avold pour 90 000 écus-sols. La même année il céda au comte de Nassau-Sarrebruck, Philippe III, la vouerie du couvent de Wadgassen, mais reçut en échange la vouerie des couvents de Longeville et de Fraulautern. En 1583 il acheta pour 400 000 florins la seigneurie de Phalsbourg au comte Jean-Georges I<sup>er</sup> de Veldenz-La-Petite-Pierre et le 14 décembre 1593 la forteresse et l'office de Marsal à l'évêché de Metz<sup>33</sup>. En 1601 il signa un compromis avec le duc de Deux-Ponts pour le tracé des frontières du comté de Bitche.

Le duc Henri II acheta en 1612 le marquisat de Nomeny et le ban de Delme, relevant en fief anciennement de l'évêché de Metz, pour 1 425 000 fr. et conclut en 1617 un nouveau compromis avec le duché de Deux-Ponts au sujet du tracé des frontières du comté de Bitche, de même qu'un autre en 1620 avec l'électeur de Trèves, Lothaire de Metternich, au sujet du condominium de Merzig-Saargau. En 1621 il acquit du comte de Nassau-Sarrebruck les villages de Wiesviller, Woelfling, Rémering et Grundviller. En 1623 il traita avec le comte de Nassau, Louis, et l'électeur de Trèves, Lothaire de Metternich, pour rendre la Sarre navigable et acquit la même année la seigneurie de Lixheim de l'électeur palatin, Frédéric V, pour 750 000 fr. Le duc François II occupa militairement en 1629 le comté de Sarrewerden, détenu provisoirement depuis 1527 par les comtes de Nassau-Sarrebruck, alors que la Chambre de Spire ne lui reconnut que la possession des villes de Bouquenom et de Sarrewerden<sup>34</sup>. A sa mort en 1632, son fils Charles IV hérita non seulement de ce comté, mais aussi de tous les autres biens de la maison de Vaudémont, dont la moitié du comté de Salm et la seigneurie de Turquestein et Saint-Georges,

ancien fief de l'évêché de Metz. Charles III, Henri II, François II et Charles IV firent un effort réel et louable pour agrandir leurs possessions du bailliage d'Allemagne, surtout sur les frontières orientales, et conclurent de nombreux traités d'accordement avec les princes d'Empire : traité de 1620 avec l'électorat de Trèves, traité de 1621 avec Nassau-Sarrebruck. Malheureusement Henri II aliéna les principautés de Phalsbourg et de Lixheim en 1621 et 1624 en faveur de Louis de Guise et de Henriette de Vaudémont. Il renonça aussi à ses droits d'ouverture sur le château de Fénétrange.

*XII. La superficie approximative du bailliage  
Le nombre et la nature  
des localités du bailliage*

Le bailliage comprenait 24 offices et seigneuries, dont les cinq haut-fiefs de Forbach, Puttelage, Fénétrange, Morhange et Sarreck, 433 localités domaniales, 93 localités ecclésiastiques et 335 fiefs. Voici la répartition géographique de ces localités :

	Superficie	Domaine	Terres d'église	Fiefs	Total des localités
Sierck	600	116	2	33	144
Siersberg	100	16	8	8	27
Saargau et Merzig	90	21	—	—	21
Vaudrevange	130	1	4	9	14
Schaumberg	450	32	23	59	76
Berus	180	29	7	2	35
Boulay	200	27	16	21	59
Faulquemont	50	—	—	10	10
Hombourg-Haut	180	29	17	6	49
Puttelage	90	—	—	27	27
Forbach	80	—	—	16	16
Sarreguemines	110	8	6	11	22
Bitche	550	52	1	15	68
Sarralbe	70	10	—	—	10
Sarrewerden et Herbitzheim	260	47	—	2	49
Phalsbourg	70	—	—	12	12
Lixheim	70	—	—	18	18
Fénétrange	160	—	—	23	23
Sarreck	70	—	—	10	10
Sarrebourg	140	1	3	7	11
Morhange	130	—	—	20	20
Dieuze	250	20	2	15	34
Marimont	200	18	4	11	29
Marsal	40	6	—	—	6
24 offices et seigneuries	4270 km <sup>2</sup>	433	93	335	790

Ces chiffres sont évidemment approximatifs, car une localité peut faire partie de plusieurs divisions administratives et être à la fois une localité domaniale ou ecclésiastique ou un fief. En retranchant le nombre des localités, comptées en double ou dont l'appartenance semble douteuse, — ce nombre étant de deux unités par office ou seigneurie —, on atteint le chiffre rectifié de 742



localités, que ce soient des villes, des villettes, bourgs ou des villages, des hameaux et même des censes.

(1) Wolfram u. Gley, cartes 9 et 10 ; Alt. Territ., t. II, carte de 1648 ; M. Fallex, Alsace-Lorraine et les Trois-Évêchés au début du XVII<sup>e</sup> siècle à 1789, Paris, 1921 ; Hermann Overbeck und Georg-Wilhelm Sante, Saaratlas, Gotha, 1934, cartes 8 et 9 ; Wilhelm Winckler, Pfälzischer Geschichtsatlas, Neustadt, 1935, cartes 7 et 8. — (2) Reichsland, t. III, pp. 1264-1267 ; L. Benoit, Le Westrich, dans : M. S. A. L., 1861, pp. 22-48 ; H. Witte, Genealogische Untersuchungen zur Geschichte Lothringens und des Westrich, dans : J. G. L. G., 1893, t. II, pp. 26-29 ; A. Benoit, Note sur les armoiries des Evêchés-souverains de Metz, Toul et Verdun et sur celles du Westrich, dans : J. G. L. G., 1897, pp. 315-318 ; Ernst Christmann, Das Westrich, dans Pfälzer Heimat, t. V (1954), pp. 43-47 ; Pöhlmann, Die älteste Geschichte des Bliesgaues, t. I, p. 161 ; E. Christmann, Vom Westrich zur Westmark, dans : Erbe und Heimat, 1944, Metz, pp. 5-10. — (3) A. M. M. B 1973 et 1974. — (4) Recueil des documents de l'histoire de Lorraine, Nancy, 1870, pp. 77-95, 107-116 ; Lepage, La Lorraine allemande, pp. 264-267 ; Wolfram u. Gley, cartes 9 et 10 ; Durival, Description, t. II, p. 285 ; Alt. Territ., t. II, pp. 209-214, 230, 269-554 ; Reichsland, t. III, pp. 593 et 206 ; Sadoul, Essai historique, p. 32. — (5) A. M. M. B 957, n<sup>o</sup> 1. — (6) A. M. M. B 957, n<sup>o</sup> 16 bis, 3 F 433. — (7) A. M. M. B 733, n<sup>o</sup> 15, B 957, n<sup>o</sup> 14 et 16 bis, B 717, n<sup>o</sup> 10 ; Arch. de Sarreguemines I - A 1 et 8 ; A. M. M. B 751, n<sup>o</sup> 1, B 734, n<sup>o</sup> 18. — (8) Alix, p. 78 ; Reichsland, t. III, pp. 828 et 1035 ; Hans Pinter, Die Dreiländerecke bei Perl, dans : Cahiers Luxembourgeois, 1932, p. 272 ; A. M. M. B 957, n<sup>o</sup> 1 et B 1974. — (9) Alix, p. 84 ; Joseph Maas, Besseringen, Merzig, 1958, 58 p. — (10) Alix,

p. 85 ; Joseph Muller, Studien zur Dialektgeographie des Saargaues, Bonn, 1930, pp. 100-103, 111-114.

(11) Alix, p. 84. — (12) A. M. M. B 927, n<sup>o</sup> 53, B 9331, 9326, 9323, 9313 et 1974 ; Kell, Kreis Merzig, p. 496 ; K. Eb. Wild, Die Herrschaft Oberstein an der Nahe, dans : Mitteilungen des Vereines für Heimatkunde, Birkenfeld, t. 17 (1953). — (13) Alix, p. 93 ; A. M. M. B 10270 ; Alt. Territ., t. II, p. 230 ; A. M. M. B 2999 et 3000. — (14) Reichsland, t. III, p. 587 ; A. M. M. B 587, n<sup>o</sup> 37 ; A. M. H. 1057. — (15) Alix, p. 94. — (16) Alix, p. 114 ; Reichsland t. III, p. 458 ; A. M. M. B 6488, B 744, n<sup>o</sup> 15. — (17) Alix, p. 92 ; Reichsland, t. III, p. 849 ; A. M. 1 E 164, A. M. M. B 857, n<sup>os</sup> 20, 24 ; Jacob, Siersburg, pp. 35, 101. — (18) Alix, p. 95. — (19) Alix, p. 89. — (20) Alix, p. 112 ; Alt. Territ., t. II, pp. 249-281.

(21) A. M. M. B 9283 ; Alt. Territ., t. I, pp. 197-209 ; Reichsland, t. III, p. 951 ; A. M. M. B 9279 et 2031, f<sup>o</sup> 19. — (22) Alix, p. 113 ; Reichsland, t. III, p. 834 ; A. M. M. B 8078. — (23) A. M. M. B 6607 ; Alt. Territ., t. II, p. 133. — (24) Alix, p. 108. — (25) Alix, p. 107. — (26) Alix, p. 94. — (27) Alix, p. 90. — (28) Alix, p. 91. — (29) Alix, p. 115 ; Lepage, Communes, t. II, p. 9. — (30) Alix, p. 51.

(31) Dom Calmet, 2<sup>e</sup> édit., t. VII, col. 409-410 ; Kaufmann, Reunionskammer, p. 125 ; Zeller, La réunion de Metz à la France, t. II, p. 210 ; A. M. M. 3 F 440, f<sup>os</sup> 294-313, B 490, n<sup>os</sup> 47 et 48 ; Alt. Territ., t. II, pp. 356 et 366. — (32) Alt. Territ., t. II, pp. 223-224. — (33) Alt. Territ., t. II, p. 337. — (34) Alt. Territ., t. II, pp. 223-225.



## *Chapitre II*

### L'ADMINISTRATION CENTRALE ET LE BAILLIAGE

#### *I. Les ducs de Lorraine et le bailliage*

Le duc Charles III visita Phalsbourg en 1589, Sarrebourg et Vaudrevange en 1595 et Dieuze en 1600. A sa mort, survenue le 14 mai 1608, le gouverneur du comté de Bitche fit sonner les cloches de toutes les églises pendant quatre semaines à la tombée de la nuit et lire des messes funèbres. Henri II séjourna le 12 août 1609 à Bitche, puis à Sarreguemines. Alors qu'il habita en 1615 la maison du prévôt d'Insming, celle-ci brûla en partie. La duchesse Marguerite de Gonzague brisa deux fenêtres du château de Dieuze en 1621. Le duc séjourna à Marsal du 14 au 17 septembre 1623. De 1629 à 1632 François II et son fils, Charles IV, rendirent visite à plusieurs reprises à Sarrewerden et Bouquenom<sup>1</sup>. Ajoutons qu'en 1597 Charles III nomma François Lepois conseiller pour les affaires du bailliage d'Allemagne.

#### *II. La participation du bailliage à la vie politique*

L'abbé mitré de Longeville-lès-Saint-Avold présida le 9 juin 1608 aux vigiles des funérailles de Charles III à Nancy. Le 17 juillet Jean de Porcelets, évêque de Toul, prince du Saint Empire et abbé de Saint-Avold, procéda à la levée de corps, en présence des abbés de Tholey, Mettlach, Freistroff, Villers-Bettlach et Longeville. Philippe de Lutzelbourg, chambellan et colonel de S. A. et Jacques de Raigecourt, gouverneur de Bitche, tinrent les bannières. Prirent part, en outre, à ces pompes funèbres : Chrétien d'Artigoty, gouverneur de Marsal, le comte Jean Casimir de Linange et de Réchicourt, seigneur de Westerbouurg et baron du Saint Empire, le rhingrave Frédéric, comte sauvage du Rhin, le comte de Salm, seigneur de Fénétrange, le baron Christophe de Créhange, bailli d'Allemagne, le comte Walter de Lutzelbourg, capitaine de Sarrebourg, le rhingrave Jean, comte sauvage du Rhin et seigneur de Fénétrange, le comte Jean-Louis de Linange, seigneur de Dabo,

le rhingrave Jean, fils du rhingrave Frédéric, Élisée d'Haraucourt d'Acraignes, conseiller de S. A., gouverneur de Nancy et marquis de Faulquemont, et Louis de Guise, baron d'Ancerville<sup>2</sup>. Les députés des villes de Sierck, Siersberg, Vaudrevange, Boulay, Saint-Avoid, Hombourg-Haut, Sarreguemines, Bitche, Sarralbe, Sarrebourg, Phalsbourg, Blâmont, Dieuze, Château-Salins et Salonnas assistèrent à ces obsèques, ainsi qu'à l'entrée de Henri II à Nancy le 20 avril 1611<sup>3</sup>. La *Pompe funèbre* représenta ces députés, portant barbe et moustache, revêtus d'un manteau et d'un chapeau, marchant en 8 rangs, cinq par cinq, et reconnaissables par les écussons, qu'ils ne portaient d'ailleurs pas à ces cérémonies. Le député de Sarreguemines est censé avoir marché entre ceux de Saint-Hippolyte et de Sierck.

Jean IX, dit le Barbu, rhingrave de Morhange, participa en 1617 à l'assemblée des grands vassaux pour délibérer sur les moyens d'empêcher la guerre en Lorraine et en 1618 il fut inscrit dans les rôles du duché de Lorraine pour une pension de 1 000 francs. Il assista aussi en décembre 1619 aux Assises, réunies en vue du paiement des frais de fortifications de Nancy et d'autres places, et les nobles le chargèrent de réclamer à Henri II des lettres de non-préjudice<sup>4</sup>. Louis de Guise, prince de Phalsbourg, Claude Généval, abbé de Freistroff, René de Stainville, gouverneur de Marsal, et Christophe de Serocourt, gouverneur de Hombourg-Haut, prirent part à l'entrée de Charles IV le 1<sup>er</sup> mars 1626 à Nancy et le 2 mars le rhingrave de Morhange, Jean-Philippe-Casimir de Kyrbourg, assista aux États généraux pour reconnaître, au nom de la noblesse, Charles IV comme duc de Lorraine<sup>5</sup>.

### III. Le bailliage à la cour ducale

Le comte Otto I<sup>er</sup> de Morhange, rhingrave de Kyrbourg et co-propriétaire de Fénétrange (1607), fut chambellan de Charles III. Otto-Philippe, comte sauvage du Rhin et de Salm, baron de Fénétrange, seigneur d'Ogeviller et de Neuviller, maréchal de camp des nations étrangères de S. M. de Hongrie, prince d'Empire en 1623 et époux de Chrétienne de Croy, fille de Diane de Dommartin, fut grand écuyer de Lorraine en 1608. Chrétienne de Marcosey, épouse d'Élisée d'Haraucourt, fut sous Henri II gouvernante des princesses de Lorraine et dame d'honneur de la duchesse Marguerite. Mademoiselle de Bildstein, de la famille d'Humbert de Bildstein, capitaine de Bitche en 1590-96, remplit le rôle de demoiselle d'honneur de la duchesse de Lorraine ; le gouverneur de Bitche fut lui-même chambellan de S. A. en 1597, de même que le sieur de Thuilly, gouverneur de Hombourg-Haut, gentilhomme de S. A. André des Bordes, gouverneur de Sierck et conseiller d'État, fut premier valet de chambre et favori de Henri II, qui lui vendit en 1616 contre 10 000 francs la seigneurie d'Hestroff et d'Anzeling, à l'exception du droit de garde du château de Sierck et des aides générales. Accusé d'avoir jeté un sort dans le lit conjugal de Charles IV, il fut condamné à mort pour sorcellerie en janvier 1625. André des Porcelets de Meillane (1581-1623), seigneur de Meillane, Valhey et Moncourt-lès-Vic et fils de Jean

des Porcelets de Meillane, bailli de l'évêché de Metz, devint en 1602 bailli de l'évêché de Metz, gouverneur de Marsal et en 1617 grand-maître de l'Hôtel du duc Henri II. René de Stainville, conseiller d'État et gouverneur de Sierck en 1629, fut maître d'hôtel de Charles IV<sup>6</sup>.

#### IV. *Les Lorrains du Bailliage au Conseil Ducal, au Conseil d'État et à la Chambre des Comptes*

Antoine Muller, docteur en droit, et originaire de Sierck, fut nommé conseiller du duc le 7 décembre 1594. Philippe de Raigecourt, bailli d'Allemagne, et Jean des Porcelets de Meillane, bailli de l'évêché, firent partie en 1600 du Conseil d'État. Guillaume d'Hunolstein, seigneur de Châteaouvoué, fut nommé au Conseil d'État et privé du duc le 16 décembre 1605. Christophe de Créhange, bailli d'Allemagne, en fit partie en 1615, et Pierre-Ernest de Créhange, bailli d'Allemagne en 1629<sup>7</sup>. Gaspard de Ligniville, seigneur de Tuméjus, sénéchal du Barrois, gouverneur de Bitche, premier gentilhomme de la chambre du duc François II et général de l'artillerie des princes catholiques d'Allemagne, fut également conseiller d'État. Jean Clesse, de Nancy, conseiller de S. A. dès 1585, docteur des deux droits et spécialiste des questions d'Allemagne, capitaine de Saint-Hippolyte, fut anobli en 1590 et acquit en 1591 une maison à Sarrebourg, à laquelle le duc accorda l'immunité, et en 1600 la métairie franche d'Igney.

Philippe-Egenolf de Lutzelbourg fut un des conseillers les plus influents. Chambellan du duc Charles III, il assista à son enterrement avec son frère Wiegand, lieutenant-colonel. Sous Henri II, il fut membre de la Cour des aides, capitaine général de l'artillerie (octobre 1612), chambellan de S. A., gentilhomme de la chambre du comte de Vaudémont (1607-10), colonel entretenu de S. A. et commandant de l'artillerie de la Ligue catholique en Allemagne. Il représenta le comte François de Vaudémont en 1613 auprès de l'empereur Mathias et en 1615 à Mayence à l'assemblée des princes de l'Union Catholique en Allemagne. En avril 1617 il se rendit à Sarreguemines pour conduire en France les troupes du colonel Guendt. Soutenant le mariage, projeté entre Nicole, fille de Henri II, et Louis de Guise, il fut assassiné près de Jarville par François de Rignet sur l'ordre du comte de Vaudémont en septembre 1617<sup>8</sup>.

Un autre conseiller d'État, très influent, fut Nicolas de Serinchamp, d'une famille originaire de Chiny en Ardenne. Fils de François de Serinchamp, clerc juré de Sancy et d'Anne Mouton, il a rendu des services éminents aux maisons d'Autriche et de Lorraine pendant 55 ans jusqu'à un âge très avancé, tant dans les occasions militaires, batailles et sièges, que dans la politique, en exposant son sang, son corps et ses biens, avec fidélité et une ferme constance. Il participa au siège d'Ostende en Flandre, combattit sous le commandement de Spinola dans le régiment d'Emden à Kaiserwert et Oldensel, et fit partie des gardes du corps du prince de Doria en Italie et des galères de Florence sous le duc Philibert



de Savoie. Le duc de Bavière le nomma lieutenant-colonel d'artillerie et inspecteur des forteresses. Après avoir participé à la bataille de la Montagne Blanche, il fut gouverneur de Thaus et de Pilsen et fortifia Braunau. Rentré en Lorraine, il occupa en 1629 au nom de Charles IV le comté de Sarrewerden et en fut nommé gouverneur et succéda à son beau-père Claude Bichebois comme capitaine de Sarreguemines. En 1631 il se dit seigneur de Trieux, conseiller de S. A., commissaire général des forteresses, gouverneur de Sarrewerden et Sarreguemines. Renseignant l'Empereur sur le déplacement des troupes françaises en Lorraine, il fut chassé en 1633 par le maréchal de la Force et se retira à Thionville. Le duc de Lorraine l'envoya à plusieurs reprises auprès de l'empereur Ferdinand III. Devenu baron de Schoenfeld en 1639, il fut nommé commissaire général de l'armée de Hatzfeld. S'établissant en Bohême, il devint conseiller de guerre de Bohême et directeur général de l'Hôtel de la Monnaie à Prague. Il combattit l'hérésie et releva les mines et la métallurgie de Bohême et défendit Prague en 1648 contre les Suédois. De 1659 à 1662 il redevint capitaine de Sarreguemines et eut pour successeur son proche-parent, Germain de Saint-Félix. Son fils Rodolphe fut nommé comte de Bohême par l'empereur Léopold<sup>9</sup>.

A la Chambre des Comptes siégeait en 1598 comme auditeur Nicolas Collet, seigneur de Dordhal-lès-Lidrezing et gouverneur des salines de Marsal. En 1600 le conseiller Guillaume voué d'Hunolstein, seigneur de Château-voué, leva comme auditeur de la Chambre les impôts dans la seigneurie de Bitche<sup>10</sup>. De la même Chambre fit partie comme auditeur en 1603 Nicolas de Pullenoy, époux d'Anne Bertrand de Marimont, fille de Didier Bertrand, gouverneur des salines de Dieuze ; il devint conseiller d'État et trésorier général des finances et rendit hommage en 1625 pour la seigneurie de Nébing-lès-Albestroff<sup>11</sup>.

Elisée d'Haraucourt, décédé en 1629, seigneur de la Tour en Woëvre, Acraignes et Lenoncourt, marquis de Faulquemont, baron de Dalem-lès-Bouzonville, fut bailli de Clermont, gouverneur de Nancy (1600) et conseiller d'État. Il dirigea la construction de la nouvelle ville de Nancy. Avec le consentement du comte de Vaudémont, il créa en 1607 le nouveau village de Redlach. En 1609 le duc Henri II l'envoya en Allemagne, pour obtenir la confirmation du traité de Nuremberg. La baronnie de Dalem, fief de Lorraine transformée en comté en 1620, comprenait Dalem, Hargarten-aux-Mines, Téterchen, la vouerie des abbayes de Saint-Avold et de Bouzonville à Hinckange, Brecklange, Brettnach, Macker-lès-Helstroff, Odenhofen-lès-Oberdorf, Guerstling, Labruck-lès-Ebersviller et Holling. En 1621 Elisée d'Haraucourt acquit les parts du comte de Vaudémont et de sa femme, Christine de Salm, à la seigneurie de Faulquemont. Charles IV créa en décembre 1629 en faveur de cette famille le marquisat de Faulquemont, composé de la seigneurie du même nom (Morlange-lès-Bionville, Chémery-lès-Faulquemont, Adelage, Eincheville, Faulquemont, Tritteling, Redlach, Vahl-lès-Faulquemont, Guenviller, Marienthal, Merlebach), le comté de Dalem et la seigneurie de Volmerange. En 1681 ce marquisat sera agrandi de Gongelfang-lès-Waldwisse, Betting Bibling-lès-Merten, Dalstein, Helstroff, Fürweiler, Ihn et Berus<sup>12</sup>.

## V. Louis de Guise et Henriette de Vaudémont

Les deux personnages les plus importants du bailliage sont certainement Louis et Henriette de Phalsbourg. Louis de Guise naquit le 14 décembre 1588 de Louis II de Lorraine, cardinal de Guise et d'Aimée de Hercherennes, dame de Grimancourt. Par héritage il reçut très jeune, le titre de baron d'Ancerville-les-Saint-Dizier (Meuse). Favori du marquis de Pont-à-Mousson, le futur Henri II, il se fit donner en 1607 de Charles III le château et la terre de l'Avantgarde près de Pompey. En juillet 1608 le baron marchait en tête de la maison de Henri II dans le cortège d'enterrement de Charles III. Intelligent et aimable, il prit vite un grand empire sur Henri II, de faible volonté et de capacité médiocre. Celui-ci lui donna en 1608 la baronnie d'Apremont et la haute et basse justice de Rozières-en-Haye, en 1609 la forêt de l'Avantgarde, et une rente de 3 000 frs sur les salines de Dieuze et le nomma capitaine-gouverneur de Bitche. En 1610 il reçut la terre de Mandres-aux-quatre Tours et 300 arpents de bois de Sanrupt-lès-Nancy, en mars 1611 les terres de Sampigny-lès-Commercy, Pont-sur-Meuse et Vadonville, en juillet 1612 une rente de 2 000 fr. sur la recette de Bitche pour un prêt de 25 000 frs et une autre de 7 500 frs sur la saline de Dieuze, en 1614 la seigneurie de Boulay à titre viager, ce qui lui permit de se donner le titre de comte de Boulay, en 1616 une pension de 3 000 frs sur les recettes de Blâmont et de Phalsbourg, en 1616 le château de Preny, en 1618 le fief de Pagny-sur-Moselle, et le château de Neufchâteau à titre viager, et en 1619 une rente de 40 réaux de grains sur la recette de Clermont. Henri II lui prodigua aussi diverses dignités. En 1608-09 il le nomma grand chambellan, puis conseiller d'Etat, maître de la garde-robe, gouverneur de Bitche et de Marsal. En 1617 il le nomma maître de camp de dix compagnies et général de toutes les troupes de Lorraine. Il lui donna en 1613 la charge de maréchal de Lorraine, qui pour la première fois échut à un bâtard, le 20 août 1610 il le légimita, tout en le déclarant fils naturel de Louis de Lorraine et d'une femme non mariée.

Les services, que jusqu'à présent Louis d'Ancerville avait rendus à Henri II, étaient minces. Comme il était très expert en jeux chevaleresques — André des Bordes lui dédia en 1610, en même temps qu'à Henri II, son *Traité de l'Excellence des Armes* —, il dirigeait d'habitude les tournois et les carrousels à Nancy. Sa principale tâche était de distraire son maître, prince malade et mélancolique. C'était, d'après le marquis de Beauvau, un homme bien fait, de bonne mine, grand et de belle taille, doux, civil, libéral et courageux, et pour parfaire ce tableau, de peu d'esprit. Jacques Callot a tracé de lui deux portraits. Dans celui de 1623, le prince est figuré, armé de toutes pièces, la tête nue, sur un cheval au galop, tenant en main le bâton de commandement. Sur le second tableau, gravé en 1627, le prince fait son entrée dans la salle de combat, debout sur un char magnifique; il est équipé en fantassin, le casque sur la tête, une pique à la main. Henri II fit don à son favori le 18 avril 1621 des terres de Phalsbourg, Hombourg et Saint-Avold, en tous droits, excepté le cas d'appel, en stipulant qu'elles ne seraient transmissibles qu'à des héritiers

mâles et à la charge d'en faire reprise et d'user du sceau de Lorraine.

En 1624 Louis de Guise prit le titre de prince de Phalsbourg. Henri II voulut d'abord le marier à sa propre fille, Nicole de Lorraine, mais se contenta, devant l'opposition des Etats généraux et de son frère, le comte François de Vaudémont, de la marier en mai 1621 à la fille de ce dernier, Henriette de Vaudémont, née en 1605 et qui reçut également le titre de princesse de Phalsbourg. Le comte de Vaudémont se contenta de donner à sa fille une dot de 225 000 frs et par testament de novembre 1621 Henri II lui fit don de 300 000 frs, assurés par l'engagement du comté de Bitche. Le prince de Phalsbourg acheta en janvier 1623 les parts de Claudine Thiriet, veuve d'Etienne d'Héning, et de ses enfants Charles, François et Etienne. Le 30 janvier 1624 Henri II donna en apanage à la princesse de Phalsbourg la terre de Lixheim pour une avance de 350 000 frs. Le 25 janvier 1625 Louis de Guise et sa femme firent reprise à Charles IV et Nicole pour Phalsbourg, Hombourg et Saint-Avold qu'ils détenaient en tous droits régaliens, de même que pour le comté de Boulay, la baronnie d'Apremont, les terres de Pont-à-Mousson, Preny, l'Avantgarde, Neufchâteau et les rentes de la prévôté de Châtenois. En juillet 1625 la rente de 15 000 frs d'un capital de 40 000 écus, assignés en novembre 1606 à son neveu, le prince de Phalsbourg par Charles III, fut transportée sur la recette de Bar. En outre le village de Téterchen, avec des biens à Roupeldange, office de Boulay, et le gagnage et le moulin de Château-Salins, lui furent engagés pour sûreté d'un prêt de 100 000 frs, garantis autrefois par la terre de Preny.

Le prince de Phalsbourg fit cependant un bel usage de sa grande fortune. Il fonda en 1628-29 les villages de Montdidier, Saint-Louis et Bickenholz et donna des prix aux élèves de l'Université de Pont-à-Mousson, entretenit des maîtres d'école français et allemands à Phalsbourg et favorisa les arts. Très attaché au catholicisme, il devint le bienfaiteur de plusieurs couvents de Nancy, fonda à Sampigny le couvent des minimes, à Lixheim la maison de l'Oratoire, à Saint-Avold le couvent des bénédictines et fit venir des capucins à Phalsbourg pour la prédication. Toutefois il laissa la liberté de conscience et de culte aux réformés de Phalsbourg et de Lixheim. Henri II le chargea, à titre de général de ses troupes, en juillet 1622 de contenir l'armée du comte de Mansfeld. S'étant fait le défenseur de Nicole de Lorraine contre Charles IV, Louis de Guise fut révoqué en 1625 de son gouvernement de Bitche et de Marsal. Toutefois Charles IV l'envoya ensuite à Paris pour ouvrir des négociations avec Marie de Médicis et le chargea en août 1629 de recevoir Gaston d'Orléans, dont le favori, le sieur de Puylaurens ne manqua pas d'avoir une liaison publique avec la princesse de Phalsbourg. En février 1629 l'empereur Ferdinand II le nomma prince immédiat du Saint Empire pour Phalsbourg et Lixheim et colonel-général des régiments, composés de Lorrains, Wallons et Liégeois pour S. M. Très Chrétienne. En 1631 Louis de Guise accompagna l'armée de Charles IV en Allemagne pour combattre Gustave-Adolphe. Pris de fièvre, il mourut à Munich le 4 décembre<sup>13</sup>.

Henriette de Vaudémont est née le 16 avril 1605 de François



II de Vaudémont et de Christine de Salm. Grande et mince, d'une beauté remarquable, elle fut fort coquette. D'une force de corps incomparable et montant facilement à cheval, elle fut surnommée la *Guerrière*. D'une âme à la fois virile et tendre, elle fut de haute valeur morale et d'un génie vaste et capable des plus grandes affaires. Les monnaies de Lixheim de 1633 témoignent de cette beauté, relevée par les cheveux en chignon ou couverts d'une toque espagnole avec plumes. Le peintre Antoine Van Dyck fit son portrait en pied en 1634, alors qu'elle était réfugiée à l'âge de 29 ans aux Pays-Bas. S'appuyant sur l'épaule d'un jeune nègre, elle donne un pli gracieux à sa robe étroite, traînante, ouverte sur sa jupe jusqu'à la taille. L'élégance du costume est relevée par des nœuds de rubans, des pendants d'oreille, un carcan de perles, de longues manchettes, une ample collerette avec rabat, s'épanouissant autour de ses épaules nues, le corsage étroit, la taille très courte, les manches déchiquetées, les cheveux coupés court, disposés en touffes sur les côtés et en petites frisures sur le front. Le graveur d'Anvers, Cornelius Galle *junior* reproduisit à mi-corps le portrait de la princesse d'une manière plus lourde et d'un burin peu élégant.

Mariée contre son gré le 23 mai 1621 par le duc Henri II à son favori, le bâtard Louis de Guise, elle n'eut que haine et mépris pour celui qui avait quinze ans de plus qu'elle. Très pieuse cependant, elle fit venir en 1625 à Pont-à-Mousson les sœurs de l'ordre des Annonciades rouges. En 1629 elle favorisa le mariage de Marguerite de Lorraine avec Gaston d'Orléans, dont le premier gentilhomme de chambre et favori, Antoine de Puylaurens, devint son amant. Trompé par sa femme, Louis de Guise ne laissa rien paraître de son indignation. Il essaya vainement d'empoisonner son rival et se mit au service de l'empereur Ferdinand II et mourut à Munich en 1631, « trouvant en ce voyage, ce qu'il avait désiré, la mort, étant trop généreux dans la mesure du temps, pour vouloir vivre davantage avec quelque sorte de déshonneur ». A la mort de son mari, la princesse reçut en douaire de son frère Charles IV le comté de Boulay pour un prêt de 300 000 frs. Elle en donna des lettres réversales le 1<sup>er</sup> avril 1633. Fort endettée, elle dut engager en 1633 et 1634 plusieurs villages de ce comté comme Guinkirchen, Helstroff, Macker, Hargarten, Mégange, Flagarten et Brecklange, et se fit avancer des prêts en 1634 par les habitants de Saint-Avoild. Ce qui ne l'empêcha pas de fonder en mars 1632 une messe basse de Notre-Dame, qui devait être lue chaque samedi dans la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, appelée vulgairement des Bourguignons de Nancy, contre le versement d'une somme de 3 000 frs, hypothéquée sur la terre de Sampigny.

Ennemie acharnée de Richelieu, qui la traita de démon, elle devint l'âme de la résistance de Nancy contre l'armée française en 1633. Animant officiers et soldats, elle organisa la défense, parcourut les remparts et fit tirer le canon. Aussi Louis XIII, qu'elle avait failli tuer, la surnomma-t-il de *Guerrière*. Après l'occupation de Nancy, Madame de Phalsbourg dut s'engager à ne pas quitter la ville sans autorisation. Ayant appris que Puylaurens la trompait à Bruxelles avec la princesse de Chimay, elle s'enfuit le 7 mars 1634 pour se rendre par Besançon au Pays-Bas. Après avoir réussi à détacher la princesse de Chimay de Puylaurens, elle se vengea de

lui, de telle manière qu'il fut rappelé en France et mourut à Vincennes en 1635. Richelieu ne manqua pas d'occuper le comté de Boulay et les principautés de Lixheim et de Phalsbourg.

A cause de son caractère énergique et de son bon sens, le roi d'Espagne songea à lui confier le gouvernement des Pays-Bas. A l'étranger la princesse de Phalsbourg défendit virilement la cause de la Lorraine. A son instigation, Charles IV chargea en 1636 le sieur Charles de Ville de protester à la diète de Ratisbonne contre l'occupation de la Lorraine par la France et de réfuter les prétentions des comtes de Nassau sur le comté de Sarrewerden. Le 7 septembre 1637 Ferry de Haraucourt, seigneur de Chamblay, maître de camp d'un régiment français et bailli de Nancy depuis l'occupation française, lui réclama vainement à Sierck une créance. En 1638 elle travailla à la réconciliation de Charles IV avec la duchesse Nicole. En octobre 1643 elle se maria à Bruxelles, avec le gentilhomme espagnol Charles Guasco, marquis de Silerio, général de l'artillerie espagnole en Alsace, auquel elle donna ses biens par contrat de mariage du 26 janvier 1644. Élevé à la dignité de prince d'Empire par Ferdinand III en 1645, il mourut l'année suivante.

Dès cette époque elle abandonna sa politique intransigeante envers la France. Mazarin, auquel elle fournissait des renseignements de toute nature sur les Pays-Bas et Bruxelles, l'autorisa à rentrer en Lorraine en 1643, mais s'étant remariée, elle préféra rester à Bruxelles « avec les ennemis de la France ». Le 28 septembre 1644 Louis XIV donna, la guerre durant, les biens de Henriette de Phalsbourg, notamment les revenus des moulins de Château-Salins, à sa sœur, Marguerite de Vaudémont, devenue la duchesse d'Orléans, qui lui avait consenti de nombreux prêts, et chargea le conseiller Nicolas de Luyton de gérer ces biens. Mazarin se servit en 1647 d'elle pour surveiller Charles IV et l'amener à un accommodement. Mazarin et de Lionne furent en correspondance avec elle et le premier l'assura qu'il s'occuperait de ses intérêts. Comme le prévôt de Kœnigsmacker, Frédéric Neu, de Cattenom ou Kettenhofen, voulut saisir les revenus du comté de Boulay, le gouverneur de cet office répliqua que le roi de France avait donné répit de paiement à la princesse de Phalsbourg le 20 avril 1648. La même année elle avait été convoquée comme princesse d'Empire au Congrès de Westphalie. L'office de Hombourg-Haut paya en 1649 les frais de bouche et de chevaux à la princesse, qui séjourna tantôt à Luxembourg tantôt à Bruxelles. Revenue veuve en 1646 et toujours à court d'argent, elle se remaria en troisièmes noces en 1652 avec le gentilhomme Christophe de Moura, puis en 1653 en quatrièmes noces avec le marquis François Joseph de Grimaldi, banquier génois.

Ces unions successives s'expliquent par la nécessité où la princesse se trouvait d'améliorer sa situation, devenue précaire par suite de la confiscation de ses biens et des avances d'argent faites pour la cause de son frère. Elle avait même mis en gage ses bijoux et parures et vendu la vaisselle plate. A cause de ces mésalliances et de sa politique francophile, Charles IV ordonna en 1652 à la Cour souveraine de Lorraine, siégeant à Luxembourg, de saisir à sa sœur, *la sotte de Lixheim*, les terres de Phalsbourg et de Lixheim, avec l'intention de donner la dernière terre à Beauvau de



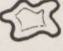
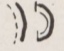
# LE BAILLIAGE D'ALLEMAGNE EN 1630

Oberstein • Nahbollenbach  
 • Mittel bollenbach  
 • Breungenborn

Échelle : 1:200000

**OFFICES ET SEIGNEURIES**

1 SIERCK	13 SARREGUEMINES
2 SIERSBERG	14 SARRALBE
3 SAARGAU	15 BITCHE
4 MERZIG	16 SARREWERDEN
5 SCHAUMBERG	17 LIXHEIM
6 VAUDREVANGE	18 PHALSBOURG
7 BERUS	19 FÉNÉTRANGE
8 BOULAY	20 SARRECK
9 FAULQUEMONT	21 SARREBOURG
10 HOMBURG-HAUT	22 DIEUZE
11 FORBACH	23 MORHANGE
12 PUTTELANGE	24 MARSAL

 Enclaves étrangères   
  Demi-end. v.





Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

